

VOEUX du MAIRE

Samedi 10 janvier 2015 18 heures à "la grange"

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal,
Mesdames et messieurs les élus des communes voisines qui ont répondu à notre invitation,
Mesdames et Messieurs les présidents d'associations,
Messieurs les représentants de la Presse,
Mesdames et Messieurs,

Merci à vous d'être venus ce soir.

Cette traditionnelle cérémonie des voeux qui devait être un moment de rencontre et de convivialité, débutera cette année par un moment de recueillement.

Nous nous devons d'avoir une pensée toute particulière, pour les familles et les proches des victimes des odieux massacres qui ont eu lieu récemment à PARIS. Devant ces actes de barbarie inqualifiables, nous devons nous montrer unis et solidaires et rappeler notre attachement aux valeurs républicaines et aux libertés, aux libertés quelles qu'elles soient. Elles sont le fondement même de notre démocratie sans laquelle la porte serait ouverte à l'intolérance et à l'obscurantisme.

Cela étant dit, (et je crois qu'il fallait le faire) :

J'ai le plaisir sincère de vous souhaiter, en mon nom et au nom des membres du Conseil Municipal, une bonne année 2015, dans votre vie professionnelle, associative et familiale.

Je n'oublie pas celles et ceux qui n'ont pu être présents ce soir, pour des raisons de fatigue ou de santé, et ceux qui nous ont quittés en 2014.

Je pense particulièrement à Gérard GRANJEAN et à Alain BEDNAR, bien connus et estimés de tous.

Comme nous en avons pris l'habitude, nous commencerons par récompenser les lauréats du concours des "maisons fleuries".

Le jury, composé d' André JEANNOT représentant l'Office du Tourisme, et des membres de la commission "Fêtes et cérémonies" a parcouru le 31 juillet 2014 les rues de notre commune.

Etaient hors concours : Madame Françoise MORLAT, Monsieur et Madame GOIN, M. et Mme CHAMPENDALE.

Les distinctions ont été attribuées à :

1er prix : Monique MARTINAT et Denis ALIBERT,

2ème prix : Monsieur et Madame Jean Pierre BOON

3ème prix : Madame Jeanne LARRAUFIE

Sont nommés et encouragés :

Madame et Monsieur Roger PERRIER,

Monsieur Joel BONAL,

Madame Andrée JACQUELIN,

Monsieur CHIFFRAY,

Monsieur et Madame CAPUT,

Madame BISASSON

Madame GADROIT et Monsieur QUENARD

Madame Mireille SIMONNET
Monsieur Gilbert RABEREAU

Félicitations et Merci à toutes et à tous pour les efforts faits, contribuant à l'embellissement de notre village.

* * * * *

Nous sortons d'une année particulière avec un renouvellement démocratique dans nos communes et intercommunalités, et je remercie celles et ceux qui ont contribué, par leur vote au renouvellement de l'équipe municipale. Je remercie les nouveaux élus qui, sans tarder, se sont mis à l'ouvrage en ayant comme objectif l'intérêt commun et le service de tous.

Nous sommes dans un contexte budgétaire que je qualifierai de « contraint » pour ne pas faire preuve d'un pessimisme démesuré.

La crise accélère la prise de conscience budgétaire et nous impose encore plus de rigueur dans notre gestion.

Les concours financiers de l'Etat sont appelés à diminuer : 11 milliards euros jusqu'en 2017, soit une baisse cumulée de 28 milliards sur la période 2014/2017.

Il faudra donc nous montrer sélectifs dans nos projets.

Heureusement les chantiers les plus lourds sont réalisés ou en voie de l'être, et notre endettement a fortement diminué, ce qui laisse un peu d'oxygène, si besoin était.

En 2014, a été menée à bien la réfection et le remplacement des huisseries et menuiseries des bâtiments conventuels du Monument historique dont nous avons la charge. Les locaux sont isolés et préservés des intempéries et des nuisibles..

Je voudrais remercier pour la qualité de leur intervention, les artisans qui ont réalisé ces travaux : Bernard LEFEVRE, menuisier à POUILLY et Frédéric LEGRAND de SUILLY-LA-TOUR pour les peintures. Je remercie également les participants financiers qui ont accompagné ce projet : la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne), notre sénateur Gaétan GORCE au titre de la Réserve Parlementaire et l'Association communale ASPAS présidée par Geneviève LEGUAY.

En 2015, nous terminerons :

- les programmes de voirie et d'aménagement (place de la Mairie et sécurité routière dans le bourg), qui ont pris beaucoup de retard pour des contraintes administratives,
- nous continuerons l'entretien des fossés et la réfection ponctuelle des chaussées comme nous l'avons déjà fait grâce à l'intervention des conseillers,
- nous avons prévu la réfection du muret du Petit Crot, confiée à l'association "RECOLTES" de PREMERY .
- des travaux de réfection partielle de toiture du bâtiment Mairie, travaux qui seront confiés à l'Entreprise FLEURIER de BOULLERET
- l' isolation des bâtiments Ecole et Mairie en vue d'alléger nos factures énergie

Des subventions ont été demandées au titre de la DETR et auprès de notre députée. Nous sommes dans l'attente des réponses, que nous espérons positives

Nous étudierons les possibilités de travaux liés à l'accessibilité de nos bâtiments communaux recevant du public (Agence Postale, et Mairie) sachant que la configuration des lieux ne rend pas la tâche facile.

Il me paraît utile également de vous informer que nous avons été sollicités par la société EOLE RES, pour l'implantation d'un parc éolien sur notre commune et sur celles de SAINT-QUENTIN-SUR-NOHAIN et SUILLY-LA-TOUR. Nous vous tiendrons au courant de l'avancement des démarches, mais sachez qu'une réunion publique est prévue mi février 2015.

Du 15 janvier au 14 février, aura lieu le recensement de la population :

Vous avez du recevoir un information précisant les modalités de cette opération qui est, je le rappelle, obligatoire.

Vous allez donc recevoir la visite de l'agent recenseur. J'ai confié cette tâche à Madame Lynda BLANC qui est parmi nous ce soir et que je remercie pour son implication. Les renseignements que vous lui communiquerez sont confidentiels et je vous demande de lui réserver le meilleur accueil.

Je voudrais remercier maintenant :

Geneviève LEGUAY présidente de nos associations Comité des Fêtes et ASPAS et tous les bénévoles pour leurs actions continuelles et l'animation de notre commune. Je vous informe que le dimanche 5 juillet 2015, une 3ème édition de la Fête Médiévale aura lieu. Elle nécessite une forte organisation, des réunions sont prévues, et je vous remercie d'être nombreux à y participer. Elles sont ouvertes à tous.

Je veux remercier
notre enseignante Magali pour son implication.

la réforme des rythmes scolaires est appliquée depuis la rentrée 2014. Elle nous a obligé à modifier l'organisation des activités de notre employée communale, pour que nous soyons le plus possible en phase avec ce qui nous a été imposée.

Je remercie

nos employés communaux Raphael et Claudine, notre postière Yvette qui vous accueille toujours avec le sourire... et quelques friandises, Evelyne notre secrétaire de Mairie et les assure de ma confiance,

Je remercie les maires adjoints et les conseillers municipaux qui m'épaulent et qui n'hésitent pas à s'impliquer dans la réalisation de travaux divers,

Malgré les circonstances, nous allons nous retrouver comme précédemment devant un verre. Je voudrais dire que la totalité de ce qui vous sera servi: gâteaux, petits fours, a été réalisée et offert par des bénévoles.

Je les en remercie vivement en votre nom a tous.

Bonne soirée et bonne année à tous !

